

**Association Française des Villes et
Métropoles de Congrès & Événements**

French Association of Convention and NSIRET 784 364 002 00039

Event Cities and Metropolis

Villes membres :

Agen
Amiens
Angers
Annecy
Arcachon
Besançon
Biarritz
Bordeaux
Caen
Cannes
Deauville
Dijon
Dunkerque
Enghien-les-Bains
Evian
Grenoble
La Baule
La Rochelle
Le Havre
Le Mans
Le Touquet-Paris-Plage
Lille
Mâcon
Marseille
Metz
Montpellier
Nancy
Nantes
Nice
Orléans
Pau
Poitiers-Futuroscope
Reims
Rennes
Roanne
Saint-Denis de la Réunion
Saint-Etienne
Saint-Malo
Saint-Raphaël
Strasbourg
Toulouse
Tours
Troyes Aube en Champagne
Val d'Isère
Valenciennes
Vichy

Paris, le 23 décembre 2020

Monsieur Emmanuel MACRON

Président de la République Française
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

En sa qualité d'association de maires et de présidents d'EPCI, le réseau France Congrès et Evénements, que j'ai l'honneur de présider, tient à nouveau à vous alerter sur les conséquences de l'arrêt prolongé de l'organisation d'événements, et sur l'absence totale de perspective de reprise, même progressive.

Le tourisme, et plus spécifiquement le tourisme d'affaires, et l'évènementiel, fleurons de l'économie nationale, traversent une période critique, et pour beaucoup de professionnels, dramatique. Avec un volume d'affaires en baisse de plus de 83%, ces deux filières comptent parmi les secteurs les plus sinistrés, avec pour conséquence directe de fragiliser durablement un savoir-faire, reconnu mondialement, qui s'appuie sur une multitude de TPE-PME et quelques ETI dotées de technicité et de créativité.

Au regard de l'impact économique et social généré par le tourisme d'affaires et l'évènementiel (près de 70 milliards d'euros de retombées économiques tous secteurs confondus et impliquant 36 000 emplois), le potentiel de développement, d'attractivité et de rayonnement de ces secteurs mérite une attention toute particulière.

C'est pourquoi, il importe d'adopter une position claire, lisible, et cohérente de la reprise de l'activité avec des protocoles sanitaires connus d'avance et activés selon les niveaux épidémiologiques dans le cadre de scénarios anticipés en amont.

C'est cette stratégie qu'avec d'autres je propose depuis le mois de mars au titre de mes fonctions de Maire de Cannes et de Président du Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur France. Nous l'avons à nouveau suggérée, notamment avec Sébastien Bazin, PDG d'Accor, à l'occasion du sixième Comité Interministériel du Tourisme du 12 octobre dernier présidé par le Premier ministre et en présence des ministres concernés.

Compte tenu de l'enjeu majeur du secteur MICE pour l'activité économique, sociale, culturelle, scientifique de notre pays au travers des salons, congrès et autres événements internationaux, il y a urgence à dresser une perspective stratégique et à créer de la confiance pour permettre une relance de l'activité au-delà des mesures, nécessaires, de prêts, de soutien et de chômage partiel.

(Loi 1^{er} Juillet 1901)



Parallèlement au maintien de ces dispositifs de perfusion publique (bienvenue dans une logique de survie immédiate), il est vital, de pouvoir reprendre le travail de façon sécurisée et de redonner de la visibilité dans la durée pour nos emplois, nos entreprises, nos centres de congrès et nos destinations.

Aussi, pour assurer une reprise progressive de l'activité tout en sécurisant les flux des visiteurs et les professionnels, les opérateurs concernés sont préparés et prêts à encore renforcer le référentiel sanitaire pour minimiser les risques et à garantir la capacité de contrôle des mesures de protection.

A l'aune de ces enjeux, je vous serais reconnaissant de bien vouloir accorder personnellement une entrevue à une délégation sélective de représentants de la filière que je conduirai afin d'établir un dialogue utile et constructif.

L'événementiel et le tourisme d'affaires français peuvent durablement s'effondrer ou, au contraire, constituer un facteur majeur de la relance du pays ; c'est cela que nous vous proposons.

Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous accorderez à la présente proposition et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.

David LISNARD.
Maire de Cannes
Président de France Congrès et Evénements.